

ANNEXE B5 – Extrait publication au JO de l'UNCL

23 mars 1971

2780

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

23 Mars 1971

75 - PARIS

22 février 1971. Déclaration à la préfecture de police. **Atelier des Enfants Rouges et du Marais**. Objet : faire fonctionner un atelier dans un esprit de création, d'expression et de communication. Siège social : 13, rue Béranger, Paris (3^e).

9 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. **Promotion Jeunes Auteurs**. Objet : faire connaître par tous les moyens audiovisuels des écrivains de théâtre d'expression française et faciliter la création de leurs œuvres. Siège social : 5, square Grangé, Paris (13^e).

9 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. **Syndicat de défense des commerçants du Palais Rochechouart**. Objet : centre d'action et de confraternité tendant à la défense des intérêts économiques, juridiques et sociaux des commerçants du Palais Rochechouart. Siège social : 56, boulevard de Rochechouart, Paris (18^e).

9 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. **Union nationale pour la course au large (U.N.C.L.)**. Objet : encourager, développer et organiser des courses à voile de haute mer ; favoriser et promouvoir l'entraînement pratique et théorique de ses membres ; créer et développer entre ses membres des liens d'amitié, leur faciliter l'étude et la pratique de la navigation. Siège social : 82, boulevard Haussmann, Paris (8^e).

10 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. **Club de natation « Nautilus » du 14^e arrondissement (C.N.N.)**. Objet : encourager les sports gymniques et athlétiques, particulièrement la natation. Siège social : 28, boulevard Saint-Jacques, Paris (14^e).

10 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour l'amélioration de la recherche, de l'enseignement et des soins en chirurgie**. Objet : achat de matériel et de produits scientifiques ; achat de livres et de matériel pouvant servir à l'enseignement ainsi qu'aux travaux de secrétariat ; paiement éventuel de vacations et, en règle générale, toute aide morale, matérielle et technique à la recherche, à l'enseignement et aux soins en chirurgie. Siège social : 3, rue Anatole-de-La Forge, Paris (17^e).

10 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. **L'Union amicale des tireurs et chasseurs de France** transfère son siège social du 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), au 56, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e).

12 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. **Le Para-Club de Paris** transfère son siège social du 66, quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris (4^e), au 6, rue des Ecluses-Saint-Martin, Paris (10^e).

77 - SEINE-ET-MARNE

1^{er} mars 1971. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Association pour la sauvegarde de Bois Vignolles**. Objet : sauvegarder le secteur résidentiel de Bois Vignolles défini par les statuts et le cahier des charges, protéger son environnement et lutter contre la pollution et toute nuisance intempestive. Siège social : mairie de Gretz-Armainvilliers.

17 mars 1971. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Comité d'animation rurale**. Objet : rechercher, promouvoir, organiser des manifestations en vue d'animer et mettre en valeur les villages ruraux de l'arrondissement de Niort par des activités éducatives, récréatives et de promotion sociale. Siège social : pavillon du Tourisme, square de la Poste, Niort.

17 mars 1971. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Ecole de tennis de Niort**. Objet : enseignement et pratique du tennis. Siège social : 81, route d'Aiffres, Niort.

17 mars 1971. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **L'association Amicale des Papillons noirs** décide sa dissolution. Siège social : café de la Gare, Niort.

83 - VAR

15 mars 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Association des parents d'élèves du collège d'enseignement technique Rouvière, Fédération Cornec**. Objet : veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'établissement, et notamment au respect de l'idéal laïque. Siège social : collège d'enseignement technique Rouvière, champ de Mars, Toulon.

86 - VIENNE

16 mars 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Association communale de chasse agréée de Savigné**. Objet : favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et, en général, assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport. Siège social : mairie de Savigné.

91 - ESSONNE

4 mars 1971. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Le Tennis-Club de Corbeil-Essonnes** décide sa dissolution. Siège social : 32, avenue Carnot, Corbeil-Essonnes.

8 mars 1971. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Meilleur Menecy**. Objet : défense des intérêts matériels et moraux de la population de Menecy et tous objets connexes. Siège social : chemin des Chatries, Menecy.

8 mars 1971. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Fraternité catholique des malades et handicapés de l'Essonne**. Objet : apporter à tous les malades chroniques et infirmes une aide spirituelle et morale qui allégera leurs souffrances et leur permettra d'avoir une meilleure insertion sociale et de mener une vie plus épanouie et plus heureuse. Siège social : 37, rue Alphonse-Daudet, Draveil.

8 mars 1971. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Association de solidarité avec les travailleurs immigrés du val d'Orge**. Objet : aider et soutenir matériellement et moralement tous les travailleurs